



## VENTES ET ADJUDICATIONS JUDICIAIRES

### VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES au Palais de Justice de Saint-Quentin (02)

**Le mercredi 9 février 2022 à 9 h 30  
en un seul lot**

#### Un immeuble à Saint-Quentin (02) 73, rue des Patriotes

Comprenant au rdc gauche : un studio avec une pièce, coin cuisine, sde avec WC (Inoccupé) - Au rdc droit : un appartement avec séjour donnant sur une petite cour, cuisine, WC, chambre, sdb (Inoccupé) - Au 1er étage : un appartement avec entrée, 2 chambres, séjour, cuisine, palier, WC, sde (Loué et occupé) - Au 2eme étage : un appartement avec entrée, une chambre, séjour, cuisine, palier, WC, sdb (Loué et occupé)

**Mise à Prix : 110.000 €**

**Consignation pour enchérir 11.000 €**

S'adresser :  
- À Maître Pierre LOMBARD, Membre du Cabinet DONNETTE LOMBARD, Avocat au Barreau de Saint-Quentin, demeurant 1, rue du Chevalier de la Barre - 02100 Saint-Quentin  
Tél. 03.23.67.53.50, dépositaire d'une copie du cahier des conditions de vente  
- À Maître Isabelle SIMONNEAU, Membre de la SELARLU IS AVOCAT, Avocat au Barreau de Paris, 30, avenue du Président Kennedy (75) Paris, email : sd@is-avocats.fr et er@is-avocats.fr  
- Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de Saint-Quentin où le cahier des conditions de vente est déposé (N° RG 21/00013)

- Sur les lieux pour visiter, le mercredi 26 janvier 2022 de 15h00 à 16h00 et le vendredi 28 janvier 2022 de 10h00 à 11h00

Internet: [www.licitor.com](http://www.licitor.com)  
[www.isabellesimonneau-avocats.fr](http://www.isabellesimonneau-avocats.fr) [www.vench.fr](http://www.vench.fr)

1523405700

## ANNONCES MARCHÉS PUBLICS

### Marchés publics de travaux

**Procédures adaptées de + 90 000 €**

### AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : MAIRIE DE CUFFIES, 1 Place de la Mairie - 02880 Cuffies  
Objet du marché : Réaménagement d'un logement au premier et deuxième étage de la mairie et d'une salle de réunion  
Procédure de passation : MAPA  
Classification CPV : 45211341-1 : Travaux de construction d'appartements  
Prestations divisées en lots : 6 lots :  
• LOT 01 - Démolitions - Gros-oeuvre  
• LOT 02 - Charpente bois - Couverture - Fenêtre de toit  
• LOT 03 - Cloisons - doublages - faux plafonds - menuiserie intérieures  
• LOT 04 - Electricité - Chauffage  
• LOT 05 - Plomberie - VMC - Chauffage - Faïence  
• LOT 06 - Peintures - revêtements de sols  
Variantes autorisées : Non, voir RC  
PSE demandée : Oui voir RC  
Date prévisionnelle de démarrage des travaux : 28 mars 2022  
Durée des travaux : 5 mois (1 mois de préparation et 4 mois de travaux)  
Critères de sélection des candidatures : Les DC1 et DC2 (joints au DCE) accompagnés de leurs justificatifs.  
Critères d'attribution du marché : offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération : (sous-critères indiqués dans le RC) : 1. Prix : 40 % - 2. Valeur technique : 60 %  
Date limite de réception des offres : Délai minimum de validité des offres : 120 jours  
Conditions d'obtention du dossier : Dossier à télécharger gratuitement sur <http://www.proxilegales.fr>  
Renseignements complémentaires :  
\* Les renseignements techniques peuvent être obtenus auprès de la société EUROMARNE (maître d'œuvre) : Mail : [contact@euromarne.fr](mailto:contact@euromarne.fr) ; Tél : 03.64.92.31.61  
Date d'envoi de l'avis à la publication : 17 Décembre 2021

1523538900

## ANNONCES LÉGALES ET JUDICIAIRES

### Vie juridique des sociétés

### Divers (Créances, Convoc., Comptes...)

Rectificatif à l'annonce n°1523015500 publiée dans notre édition du 3 décembre 2021 relative à la société SARL RT DIAGIMMO. Concernant le RCS, il convenait de lire : 849.801.105.

1523411100

## ANNONCES ADMINISTRATIVES

### Avis administratifs

### COMMUNE DE MONTENAUT

Par délibération du 2 décembre 2021, le Conseil Municipal a décidé d'instaurer le droit de préemption urbain sur la zone urbaine du village, c'est à dire sur la zone U et sur la zone à urbaniser du village, c'est à dire la zone AU.

La délibération du Conseil Municipal peut être consultée sur le site internet de la commune : [montenaut.fr](http://montenaut.fr) ou à la permanence du secrétariat le jeudi de 14 h à 18 h.

Le Maire,  
P. DRUET

1523626100

### Enquêtes publiques



### PRÉFET DE L'AISNE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

### AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE Demande d'autorisation environnementale présentée par la société LES QUATRE JALLOIS relative à la demande d'autorisation environnementale d'exploiter un parc Éolien sur le territoire des communes de Pargny-les-Bois et Bois-lès-Pargny

Conformément aux dispositions du code de l'environnement, le Préfet de l'Aisne a prescrit, par arrêté du 29 novembre 2021, une enquête publique qui sera ouverte du lundi 3 janvier 2022 au mercredi 2 février 2022 inclus, dans les communes de Pargny-les-Bois et Bois-lès-Pargny sur la demande d'autorisation environnementale présentée par la société LES QUATRE JALLOIS, avenue Laurent Cely 92600 Asnières-sur-Seine, relative à la demande d'autorisation environnementale d'exploiter un parc de 4 éoliennes et 2 postes de livraison sur le territoire des communes de Pargny-les-Bois et Bois-lès-Pargny.

Ce projet est situé sur le territoire des communes de Pargny-les-Bois et Bois-lès-Pargny. Ces éoliennes sont dotées d'une puissance nominale de 3,6 à 5,7 MW, d'une hauteur de 185,5 mètres et situées sur les parcelles cadastrales suivantes n°ZB 27, ZK 20, ZK 19 et ZB 28 sur le territoire de la commune de Pargny-les-Bois et ZL 12 sur le territoire de la commune de Bois-lès-Pargny.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'autorisation environnementale, qui contient l'étude d'impact et l'avis émis par l'autorité environnementale est consultable :

- dans les Mairies de Pargny-les-Bois et Bois-lès-Pargny aux heures habituelles d'ouverture  
- sur le site internet de la préfecture de l'Aisne ([www.aisne.gouv.fr](http://www.aisne.gouv.fr))

- sur un poste informatique à la Direction départementale des territoires, 50, boulevard de Lyon - 02011 Laon Cedex, sur rendez-vous.

Des informations peuvent être également demandées auprès de M. Arthur CHAGUE, chef de projet, [a.chague@vdn-group.com](mailto:a.chague@vdn-group.com) 07.63.47.19.51 ou à la Direction départementale des territoires.

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra formuler ses observations et propositions :

- sur le registre ouvert à cet effet dans les Mairies de Pargny-les-Bois et Bois-lès-Pargny

- par voie électronique à l'adresse mail suivante :

[ddt-participation-public-icpe@aisne.gouv.fr](mailto:ddt-participation-public-icpe@aisne.gouv.fr)

il conviendra de préciser dans l'objet du message : « enquête publique-observations-PE LES QUATRE JALLOIS ». La taille des messages et de leur(s) annexe(s) éventuelle(s) sera limitée à un mégaoctet. Les observations recueillies par voie électronique seront transmises dans les meilleurs délais au siège de l'enquête et au commissaire enquêteur.

Ces observations doivent être consignées ou reçues avant le 2 février 2022 à 17h00.

M. Jean-Marc LE GOUELLEC, professeur de techniques industrielles en retraite, est désigné en qualité de commissaire enquêteur et sera présent pour recevoir les propositions écrites ou orales aux jours, heures et lieux suivants :

- JOURS - HEURES - LIEU  
- Lundi 3 janvier 2022 14h00-17h00 - Pargny-les-Bois  
- Mercredi 12 janvier 2022 9h00-12h00 - Bois-lès-Pargny  
- Samedi 22 janvier 2022 9h00-12h00 - Pargny-les-Bois  
- Jeudi 27 janvier 2022 9h00-12h00 - Bois-lès-Pargny  
- Mercredi 2 février 2022 14h00-17h00 - Pargny-les-Bois

Conformément aux dispositions du décret 2021-699 du 1er juin 2021 modifié prescrivant les mesures générales nécessaires à la gestion de sortie de crise sanitaire, les personnes qui souhaitent participer à cette enquête publique devront respecter les mesures d'hygiène suivantes :

- autant que possible, attente hors du local de permanence si des personnes y sont présentes en plus du commissaire enquêteur,  
- dans tous les cas respect d'une distanciation physique de deux mètres entre les personnes venues participer à l'enquête publique et vis-à-vis du commissaire enquêteur,  
- obligation de porter un masque de protection dans la salle de permanence et lors des entretiens avec le commissaire enquêteur,  
- rédaction des observations avec un stylo personnel apporté à cet effet; à défaut le commissaire enquêteur pourra prendre lui-même note des observations émises.

A l'issue de l'enquête, toute personne intéressée pourra prendre connaissance, à la Direction départementale des territoires (50, boulevard de Lyon, 02011 Laon Cedex), dans les Mairies de Pargny-les-Bois et Bois-lès-Pargny et sur le site Internet de la Préfecture de l'Aisne, pendant une

durée d'un an, du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur.

Le Préfet de l'Aisne est l'autorité compétente pour prendre la décision relative à la demande d'autorisation environnementale, qui peut être un arrêté d'autorisation assorti de prescriptions ou un arrêté de refus. Cet arrêté vaudra décision sur la demande d'autorisation d'exploiter (articles L. 512-1 du code de l'environnement).

**Fait à Laon, le 3 décembre 2021  
Pour le directeur départemental  
des territoires et par délégation,  
La Cheffe de pôle,  
Jenny POIRETTE**

1523362700

## COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU SAINT-QUENTINOIS

### AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

### sur le projet de modification N°1 du Plan Local d'urbanisme intercommunal valant Programme Local de Déplacements Urbains (PLUi-HD)

Par arrêté en date du 10 décembre 2021, Madame Frédérique MACAREZ, Présidente de la Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de modification N°1 du PLUi-HD approuvé le 9 décembre 2020.

Au terme de cette enquête, le Conseil Communautaire approuvera le projet de modification N°1 PLUi-HD éventuellement modifié pour tenir compte des différents avis.

Toute information relative à l'enquête publique peut être demandée auprès de Madame la Présidente de la Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois, Direction de l'Aménagement et du Développement des Territoires - 58, boulevard Victor Hugo 02100 Saint-Quentin, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Le commissaire enquêteur titulaire désigné par Madame la Présidente du Tribunal Administratif d'Amiens est Madame Denise LECOCQ.

L'enquête se déroulera du 3 janvier 2022 à 8h au 17 janvier 2022 à 17h30 soit pendant 15 jours consécutifs.

Pendant toute la durée de l'enquête publique, le dossier soumis à l'enquête ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, côté et paraphé par le commissaire-enquêteur seront déposés aux jours et heures habituels d'ouverture dans chacun des lieux suivants :

- au siège de la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois, 58, boulevard Victor Hugo 02100 Saint-Quentin du lundi au vendredi de 8H00 à 12H00 et de 13H30 à 17H45,  
• dans les Mairies de :  
- Essigny-le-Petit, 273, rue de Saint-Quentin 02100 Essigny-le-Petit les lundi et vendredi de 17h30 à 18h30

- Jussy, Place de la Mairie 02480 Jussy le lundi de 16h à 17h45, du mardi au mercredi de 10h à 11h45 et de 16h à 17h45, jeudi de 10h à 11h45 et de 16h à 16h45 et le vendredi de 10h à 11h45 et de 16h à 17h45

- Saint-Simon, Place Charles de Gaulle 02640 Saint-Simon les lundi et vendredi de 10h à 12h et le mercredi de 16h à 19h.

Chacun pourra prendre connaissance du dossier d'enquête et consigner ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit au commissaire-enquêteur à l'adresse suivante : Hôtel de la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois, à l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur, commission d'enquête sur la modification N°1 du PLUi-HD - 58, boulevard Victor Hugo - BP 80352 - 02108 Saint-Quentin Cedex.

Pendant cette même durée le dossier sera également consultable :

- en version numérique à partir du site suivant <https://agglo-saintquentinois.fr>
- sur un poste informatique à l'Hôtel de la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois dont l'adresse est rappelée ci-dessus aux jours et heures habituels d'ouverture.

Vous pourrez aussi déposer des observations à l'adresse mail dédoublée suivante :

- [plui2020modif1@casq.fr](mailto:plui2020modif1@casq.fr)  
Le commissaire enquêteur tiendra quatre permanences comme suit : lieu - date - horaire  
- Mairie d'Essigny-le-Petit 273, rue de Saint-Quentin 02100 Essigny-le-Petit - lundi 3 janvier 2022 - 16h30 à 18h30

- Mairie de Saint-Simon Place du Général de Gaulle 02640 Saint-Simon - jeudi 6 janvier 2022 - 16h à 19h

- Mairie de Jussy, Place de la Mairie 02480 Jussy - samedi 15 janvier 2022 - 10h à 12h  
- Siège de la Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois 58, bd Victor Hugo 02100 Saint-Quentin - lundi 17 janvier 2022 - 14h à 17h30.

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public pendant un an à compter de la clôture de l'enquête publique sur chacun des lieux où se sont tenues les permanences listées ci-dessus et sur le site internet

<https://agglo-saintquentinois.fr>

1523476500

**EXPERTS  
COMPTABLES  
&  
AVOCATS**

**Experts des chiffres et du droit**

- ▶ Profitez d'une édition consacrée au monde économique régional tous les mardis pour donner plus de visibilité à la vie juridique des clients auprès desquels vous intervenez.
- ▶ Utilisez notre service pour vos publicités dans d'autres départements sans frais supplémentaires.

Adresse de réception de vos annonces : [legale@union.fr](mailto:legale@union.fr)  
Renseignement par téléphone : 03 26 50 50 66

**L'union** **L'Ardennais**

Une annonce légale  
à PUBLIER ?

Contactez-nous au **03 26 50 50 66** sur [legale@union.fr](mailto:legale@union.fr)

Avis de constitution, avis administratifs, enquêtes publiques, marchés publics... **L'union** **L'Ardennais**

## CARNET

## ITANCOURT

Ses enfants,  
Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,  
Ses frères et belles-sœurs,  
Toute la famille,  
Et ses nombreux amis,

ont la douleur de vous faire part du décès de

## Madame Henriette GHEWY

née LAMOTTE

Ancienne Présidente de Saint-Quentin entr'aide  
Ancienne Présidente de la Croix Rouge

survenu à Itancourt (Aisne), le jeudi 30 décembre 2021, à l'âge de 84 ans.

Le service religieux sera célébré en l'église Saint-Eloi de Saint-Quentin (Aisne), le mercredi 5 janvier 2022, à 14 h 30, suivi de de l'inhumation au cimetière d'Itancourt.

Madame Henriette GHEWY repose à la chambre-funéraire des Pompes Funèbres, associés Vignon, 68, Boulevard Cordier à Saint-Quentin, ouverte du lundi au samedi, de 8 h 30 à 19 heures, le dimanche et jours fériés, de 10 heures à 18 heures.

Condoléances et témoignages sur [www.pompesfunebresosiris.com](http://www.pompesfunebresosiris.com)

Cet avis tient lieu de faire-part.

Pompes Funèbres Associés VIGNON  
12 PLACE CARNOT - 02100 ST QUENTIN  
☎ 03.23.08.64.44

## VERMAND

Ses enfants,  
Ses petits-enfants,  
Christine et Marie-Andrée, ses filleules  
Ses neveux et nièces,  
Ses amis, ses voisins,  
Le personnel du SISSAD de Gauchy,

ont la tristesse de vous faire part du décès de

## Monsieur Jean MARCHINI

survenu le mercredi 29 décembre 2021, dans sa 90e année.

Le service religieux sera célébré le vendredi 7 janvier 2022, à 10 heures, en l'église de Vermand.

La bénédiction du corps tiendra lieu de condoléances.  
L'inhumation aura lieu au cimetière de Vermand, dans le caveau de famille.

Pas de plaques, que des fleurs naturelles.

Pompes Funèbres IN MEMORIS  
Rue Charles Linné - 02100 Saint-Quentin  
☎ 03.23.05.05.01

## REMERCIEMENTS

## SAINT-QUENTIN, BELLENGLISE

Jean-Michel et Marie MAILLET,  
Chantal et Jean-Claude BEAUMEISTER,  
Marie-José MAILLET et Sylvain CLAUDEL,  
Bruno et Marie-Agnès MAILLET,  
ses enfants

profondément touchés par les nombreuses marques de sympathie et d'amitié que vous leur avez témoignées lors du décès de

## Madame Paulette MAILLET

née DATHY.

prient toutes les personnes ayant assisté aux obsèques ou qui, empêchées, leur ont exprimé leurs sentiments de condoléances, celles que se sont associés à leurs deuils par leur envoi de fleurs, de plaques, de trouver ici, avec leurs remerciements émus, l'expression de leur profonde gratitude.

Pompes Funèbres Associés VIGNON  
12 PLACE CARNOT - 02100 ST QUENTIN

## ANNONCES ADMINISTRATIVES

Tarifification conforme à l'arrêté du 19 novembre 2021 relatif à la tarification et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales.

## Enquêtes publiques

## Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois

## AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

sur le projet de modification N°1 du Plan Local d'urbanisme intercommunal valant Programme Local de l'Habitat et Plan de Déplacements Urbains (PLUI-HD)

Par arrêté en date du 10 décembre 2021, Madame Frédérique MACAREZ, Présidente de la Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de modification N°1 du PLUI-HD approuvé le 9 décembre 2020.

Au terme de cette enquête, le Conseil Communautaire approuvera le projet de modification N°1 PLUI-HD éventuellement modifié pour tenir compte des différents avis.

Toute information relative à l'enquête publique peut être demandée auprès de Madame la Présidente de la Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois, Direction de l'Aménagement et du Développement des Territoires - 58, boulevard Victor Hugo 02100 Saint-Quentin, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Le commissaire enquêteur titulaire désigné par Madame la Présidente du Tribunal Administratif d'Amiens est Madame Denise LECOCC.

L'enquête se déroulera du 3 janvier 2022 à 8h au 17 janvier 2022 à 17h30 soit pendant 15 jours consécutifs.

Pendant toute la durée de l'enquête publique, le dossier soumis à l'enquête ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, côté et paraphé par le commissaire enquêteur seront déposés aux jours et heures habituels d'ouverture dans chacun des lieux suivants :

- au siège de la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois, 58 boulevard Victor Hugo 02100 SAINT-QUENTIN du lundi au vendredi de 8H00 à 12H00 et de 13H30 à 17H45,
- dans les mairies de :

- ESSIGNY-LE-PETIT, 273 rue de Saint-Quentin 02100 Essigny-le-Petit les lundi et vendredi de 17h30 à 18h30

- JUSSY, Place de la Mairie 02480 Jussy le lundi de 16h à 17h45, du mardi au mercredi de 10h à 11h45 et de 16h à 17h45, jeudi de 10h à 11h45 et de 16h à 16h45 et le vendredi de 10h à 11h45 et de 16h à 17h45

- et de SAINT-SIMON, Place Charles de Gaulle 02640 Saint-Simon les lundi et vendredi de 10h à 12h et le mercredi de 16h à 19h.

Chacun pourra prendre connaissance du dossier d'enquête et consigner ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit au commissaire-enquêteur à l'adresse suivante : Hôtel de la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois, à l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur, commission d'enquête sur la modification N°1 du PLUI-HD - 58, boulevard Victor Hugo - BP 80352 - 02108 Saint Quentin Cedex.

Pendant cette même durée le dossier sera également consultable :

- en version numérique à partir du site suivant <https://aggl-saintquentinois.fr>
- sur un poste informatique à l'Hôtel de la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois dont l'adresse est rappelée ci-dessus aux jours et heures habituels d'ouverture.

Vous pourrez aussi déposer des observations à l'adresse mail dédiée suivante : [plui2020modif1@casq.fr](mailto:plui2020modif1@casq.fr)

Le commissaire enquêteur tiendra quatre permanences comme suit :

- Mairie d'Essigny-le-Petit, 273 rue de Saint-Quentin 02100 Essigny-le-Petit :

- Lundi 3 janvier 2022 de 16h30 à 18h30

- Mairie de Saint-Simon, Place du Général de Gaulle 02640 Saint-Simon :

- Jeudi 6 janvier 2022 de 16h à 19h

- Mairie de Jussy, Place de la Mairie 02480 Jussy : Samedi 15 janvier 2022 de 10h à 12h

- Siège de la Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois 58 blvd Victor Hugo 02100 Saint-Quentin : Lundi 17 janvier 2022 de 14h à 17h30

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public pendant un an à compter de la clôture de l'enquête publique sur chacun des lieux où se sont tenues les permanences listées ci-dessus et sur le site internet <https://aggl-saintquentinois.fr>

## AUTOMOBILES



## SERVICES AUX PARTICULIERS

1523573500

## UTILITAIRES

## ETRE ENSEMBLE

## Véhicules de société et commerciales

Achète cash et paye comptant ts véhicules diesel, essence et utilitaires, camping-cars, P.L. et 4x4, de 2009 à 2020, même HS, en panne, fort kms, accidentés, gagés, roulants ou pas. Chq de banque ou esp. Me déplace 7j/7. SPEED AUTO 51 - REIMS tél. 06.58.13.98.98.

## Rencontres

- Nouvelle résolution pour Julie 42a, Trouver l'amour, pas de critères ph, âge indifférent, Dispo au 08.95.69.14.00 (0,80€/mn)

- Corinne 52 ans, aspire à du renouveau pour cette année, Surprenez moi ! au 08.95.69.11.84 (0,80€/mn).

- Toute juste séparée, j'ai 46 ans et pleins de bonnes résolutions comme retrouver une complicité. Je suis joignable par tél au 08.95.69.11.83. (even 0,80€/mn).

## EN HAUTS-DE-FRANCE



## VENTES ET ADJUDICATIONS JUDICIAIRES



GESICA Saint-Quentin  
**Christophe DONNETTE - Pierre LOMBARD**

----- Avocats associés -----  
Au barreau de Saint-Quentin (Aisne)  
1 rue du Chevalier de la Barre - Tél : 03.23.67.53.50  
gesica@avocats-saint-quentin.com

### VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES MERCREDI 09 FEVRIER 2022 à 09H30.

L'ADJUDICATION aura lieu en un seul lot à l'audience du Juge de l'Exécution du TRIBUNAL JUDICIAIRE de Saint-Quentin (Aisne), séant au Palais de Justice de ladite ville, Place Gracchus Babeuf.

A la requête du Syndicat des copropriétaires de l'immeuble « RESIDENCE DU CENTRE » situé 49/51 Rue Michelet et 52/54 Rue Danton à Saint-Quentin 02100, représenté par son Syndic en exercice la SCP WINTREBERT-LECUYER-VUATTIER, Notaires Associés à Saint-Quentin (02100), 9 Rue Anatole France, 02100 Saint-Quentin, prise en la personne de Maître Jean-Christophe VUATTIER, et ayant pour avocat constitué, Maître Pierre LOMBARD, 1 rue du Chevalier de la Barre à Saint-Quentin (Aisne).

Après accomplissement des formalités légales :

#### Commune de Saint-Quentin (02100), 51 rue Michelet

UN APPARTEMENT Type F3 situé au RDC du bâtiment A desservi par le porche traversant le bâtiment A, comprenant un séjour, une cuisine ouverte, une chambre, une pièce sans lumière naturelle, une salle de bains avec WC ;

Superficie de la partie privative : 67,84 m<sup>2</sup>.

Formant le lot n° 5 dépendant d'un ensemble immobilier soumis au régime de la copropriété, cadastré section AD n° 408, lieu-dit « rue Danton », pour 27 à 58 ca

CLASSE ENERGIE D - Occupé par le propriétaire et sa fille.

**MISE A PRIX: 20.000,00 EUROS  
(VINGT MILLE EUROS)**

**ENCHERES MINIMUM : 200,00 € (DEUX CENTS EUROS)**

Visites sur place : Mercredi 26 Janvier 2022 de 14h30 à 15h30 et Mardi 1er Février 2022 de 10h00 à 11h00, en présence de la SCP HOELLE, huissier de Justice à Saint-Quentin (02100).

Les enchères ne pourront être portées que par un avocat inscrit au barreau de Saint-Quentin (AISNE), les frais étant supportés par l'adjudicataire en sus du prix d'adjudication.

Le cahier des conditions de vente peut être consulté au greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de Saint-Quentin (AISNE) ou au Cabinet de Maîtres DONNETTE et LOMBARD.

Pour tous renseignements, s'adresser à : GESICA Saint-Quentin, Maîtres Christophe DONNETTE - Pierre LOMBARD, Avocats associés au Barreau de Saint-Quentin - Tél : 03.23.67.53.50, ou au Greffe du Tribunal Judiciaire de Saint-Quentin Tél 03.23.05.89.00.

1524045400

## ANNONCES ADMINISTRATIVES

### Avis administratifs

#### COMMUNE DE CONCEVREUX

#### ÉLABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME (P.L.U.)

Par délibération en date du 24 Novembre 2021, le conseil municipal de Concevrex a approuvé le Plan Local d'Urbanisme sur son territoire. Le dossier de Plan Local d'Urbanisme approuvé est tenu à la disposition du public à la mairie de Concevrex aux jours et heures habituels d'ouverture et auprès des services de l'État.

Le Maire,  
Francis MARLIER

1523984600

### Enquêtes publiques

#### COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU SAINT-QUENTINOIS

#### AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

#### sur le projet de modification

#### N°1 du Plan Local

#### d'urbanisme intercommunal

#### valant Programme Local de

#### Habitat et Plan de

#### Déplacements Urbains

#### (PLUi-HD)

Par arrêté en date du 10 décembre 2021, Madame Frédérique MACAREZ, Présidente de la Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de modification N°1 du PLUi-HD approuvé le 9 décembre 2020.

Au terme de cette enquête, le Conseil Communautaire approuve le projet de modification N°1 PLUi-HD éventuellement modifié pour tenir compte des différents avis.

Toute information relative à l'enquête publique peut être demandée auprès de Madame la Présidente de la Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois, Direction de l'Aménagement et du Développement des Territoires - 58, boulevard Victor Hugo 02100 Saint-Quentin, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Le commissaire enquêteur titulaire désigné par Madame la Présidente du Tribunal Administratif d'Amiens est Madame Denise LE-COCO.

L'enquête se déroulera du 3 janvier 2022 à 8h au 17 janvier 2022 à 17h30 soit pendant 15 jours consécutifs.

Pendant toute la durée de l'enquête publique, le dossier soumis à l'enquête ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, côté et paraphé par le commissaire-enquêteur seront déposés aux jours et heures habituels d'ouverture dans chacun des lieux suivants :

- au siège de la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois, 58, boulevard Victor Hugo 02100 Saint-Quentin du lundi au vendredi de 8H00 à 12H00 et de 13H30 à 17H45,

- dans les Mairies de :
  - Essigny-le-Petit, 273, rue de Saint-Quentin 02100 Essigny-le-Petit les lundi et vendredi de 17h30 à 18h30

- Jussy, Place de la Mairie 02480 Jussy le lundi de 16h à 17h45, du mardi au mercredi de 10h à 11h45 et de 16h à 17h45, jeudi de 10h à 11h45 et de 16h à 17h45 et le vendredi de 10h à 11h45 et de 16h à 17h45

- Saint-Simon, Place Charles de Gaulle 02640 Saint-Simon les lundi et vendredi de 10h à 12h et le mercredi de 16h à 19h.

Chacun pourra prendre connaissance du dossier d'enquête et consigner ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit au commissaire-enquêteur à l'adresse suivante : Hôtel de la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois, à l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur, commission d'enquête sur la modification N°1 du PLUi-HD - 58, boulevard Victor Hugo - BP 80352 - 02108 Saint-Quentin Cedex.

Pendant cette même durée le dossier sera également consultable :

- en version numérique à partir du site suivant

<https://agglo-saintquentinois.fr>

- sur un poste informatique à l'Hôtel de la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois dont l'adresse est rappelée ci-dessus aux jours et heures habituels d'ouverture.

Vous pourrez aussi déposer des observations à l'adresse mail dédiée suivante :

[plui2020modif1@casq.fr](mailto:plui2020modif1@casq.fr)

Le commissaire enquêteur tiendra quatre permanences comme suit : lieu - date - horaire

- Mairie d'Essigny-le-Petit 273, rue de Saint-Quentin 02100 Essigny-le-Petit - lundi 3 janvier 2022 - 16h30 à 18h30

- Mairie de Saint-Simon Place du Général de Gaulle 02640 Saint-Simon - jeudi 6 janvier 2022 - 16h à 19h

- Mairie de Jussy, Place de la Mairie 02480 Jussy - samedi 15 janvier 2022 - 10h à 12h

- Siège de la Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois 58, bd Victor Hugo 02100 Saint-Quentin - lundi 17 janvier 2022 - 14h à 17h30.

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public pendant un an à compter de la clôture de l'enquête publique sur chacun des lieux où se sont tenues les permanences listées ci-dessus et sur le site internet

<https://agglo-saintquentinois.fr>

1523984600

Une annonce légale  
à PUBLIER ?

Une cellule  
experte et réactive  
À VOTRE SERVICE



Contactez-nous au  
**03 26 50 50 66**

OU SUR

[legale@lunion.fr](mailto:legale@lunion.fr)

Avis de constitution  
Avis administratifs  
Enquêtes publiques  
Marchés publics...  
**L'union**  
**L'Ardennais**

## Publiez vos annonces légales dans nos supports habilités

### Rapidité :

Attestations de parution transmises  
immédiatement

### Expertise :

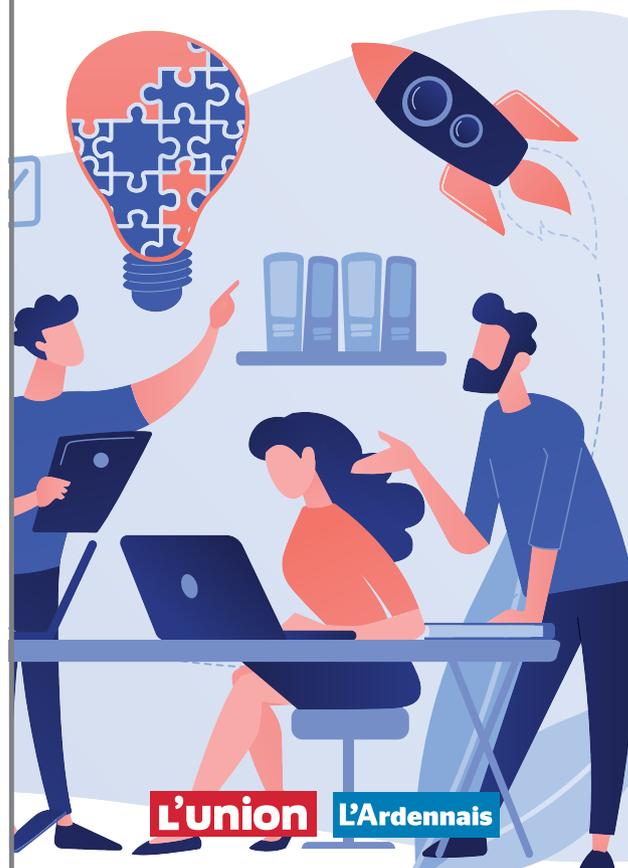
Relecture systématique des demandes  
de publications

Adresse de réception  
de vos annonces :

[legale@lunion.fr](mailto:legale@lunion.fr)

Renseignement  
par téléphone :

**03 26 50 50 66**



## LE SAVIEZ-VOUS ?

Ventes, cessions d'entreprises  
et fonds de commerce.  
Actulegales.fr publie chaque jour  
les meilleures opportunités

Actulegales.fr, avec votre journal

**Actulegales.fr**

Tous les jours, toutes les annonces légales entreprises

Association de la presse pour la transparence  
économique (APTE) avec le concours d' **Infolegale**